



COMPTE RENDU RÉUNION COMITÉ DIRECTEUR Le 8 décembre 2021

Membres présents en visio-conférence :

Franck MONTAGNON. Pierre SAVINA, Nathalie ESCLAPEZ, Karine PELLOUX, Béatrice SAVINA, Stéphane LITSCHGY, Maxence WERY, Sébastien ROTSCHEK, Aymeric PERRARD, Véronique WERY.

Membres excusés :

Sébastien ROTSCHEK, Alexis BANC.

Membres absents :

Éric OCCANSEY, Jean-Luc PARA.

Invité excusé :

Jean-Pierre BRUYERE.

Invité présent en visio :

Amélie PELLOUX, Agata SERRA. Baptiste DUBOIS.

L'ORDRE DU JOUR :

1. Les comptes rendus des réunions FFBB.
2. Le Pass Sanitaire.
3. 40 milles licences gratuites.
4. La plateforme Be Sport.
5. Les congés.
6. Le tour des commissions.

1. Les comptes rendus des réunions FFBB.

Franck résume la réunion de zone à Montpellier le 4 décembre 2021.

Il rappelle la volonté de la FFBB et Le Ministère de Sport de développer les structures comme les terrains extérieurs.

Le Plan INFRA de la FFBB permet, sous certaines conditions (voir ci-dessous), d'accompagner techniquement et financièrement les porteurs de projet à hauteur de 2 000 € par terrain de 3x3. Pour cela, le terrain (projet) doit d'abord répondre aux dimensions fédérales prévues pour accueillir ce type de terrain, à minima, 18mx14m pour un terrain de 3x3.

Ci-dessous, la liste des éléments à nous fournir pour permettre cet accompagnement :

1.Lettre d'intention du porteur de projet + Note d'opportunité

2.Fiche projet :

http://www.ffbb.com/sites/default/files/2019-10-16-ffbb_2024_fiche_projet_infra_-_vfin.pdf

3.Plan de financement prévisionnel

4.Plans et descriptifs des travaux (prenant en compte les prescriptions du label INFRA :

http://www.ffbb.com/sites/default/files/2020-09-21_ffbb2024_-_plan_infra_-_cahier_des_prescriptions_techniques_2.0_vfin.pdf)

5.Attestation de non-commencement des travaux

6.Délibération de l'organe délibérant (Conseil délibérant ou AG Club)

7.Document justifiant la carence en terrains de 3x3 (éventuellement l'insérer dans la note d'opportunité)

8.Convention de mise à disposition des installations de basket-ball au club (exemple type :

http://www.ffbb.com/sites/default/files/2019-05-07_cd_0-cab_convention_de_mise_a_disposition_type_equipement_ffbb_vfin_0.docx)

L'instruction du dossier n'est possible qu'à réception de ces éléments. Le plus urgent pour la FFBB étant les points 4, 5 et 6.

A savoir également que la FFBB a signé une « convention cadre » avec l'ANS permettant le soutien prioritaire de terrains de basketball 3x3 en accès libre si ce projet est situé en QPV (Quartier Prioritaire) ou en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale). L'ANS peut intervenir à hauteur de 50% maximum du montant subventionnable du projet (Montant plafond fixé à 200 000 € HT) dans la limite d'une subvention plancher de 10 000 € par projet.

La FFBB a acheté les Hoops Factory, avec la société SMC2 elle souhaite développer les gymnases autonomes.

La FFBB et la société Money Time ont annoncé leur rapprochement pour un partenariat commun autour du développement des HOOPS FACTORY et de l'offre basket en France.

Dans le cadre de son plan stratégique FFBB 2024, la fédération avait indiqué au mois de juin 2018 sa volonté de développer son offre mais également le nombre de terrains de basket à travers des partenariats aussi bien avec des collectivités locales qu'avec des opérateurs privés.

La HOOPS FACTORY, premier opérateur de salles privées de basket en France, cherchait un partenariat avec la fédération pour poursuivre et accélérer son développement. C'est naturellement que la FFBB et la HOOPS FACTORY s'associent aujourd'hui dans l'intérêt du public, des joueurs et joueuses de basket (pratiquants et licenciés), des clubs et des structures de la fédération.

Des offres préférentielles seront mises en place pour les membres et licenciés de la fédération, un plan de développement de salles en France sera élaboré et des compétitions officielles, de 3x3 notamment, seront organisées au sein des HOOPS FACTORY. Toutes formes de collaboration possible entre les HOOPS FACTORY et la FFBB seront étudiées.

De plus, dans le cas d'une évolution des statuts de la FFBB, les centres HOOPS FACTORY pourront devenir « Clubs 3.0 », membres affiliés à la fédération française.

2. Le Pass Sanitaire.

Le président du comité rappelle que le Pass sanitaire est toujours en vigueur et qu'il est important de le respecter.

3. 40 milles licences gratuites.

Franck informe que les licences pour 10 nouveaux dirigeants par club (sans être pratiquant) sont gratuites cette saison.

4. La plateforme Be Sport

Déployé depuis 2018, le plan stratégique FFBB 2024 prévoit la mise à disposition de nouveaux moyens numériques et digitaux pour faciliter la vie quotidienne des clubs. Be Sport, le réseau social du Sport, devient le partenaire privilégié de la FFBB pour le développement de ces outils gratuits pour leurs utilisateurs.

En collaboration étroite avec la FFBB et la communauté basket, Be Sport va développer des fonctionnalités nouvelles destinées à faire du réseau social la plateforme officielle à horizon 2022 des 680 000 basketteuses et basketteurs licenciés et des 3800 clubs FFBB.

5. Les congés.

Voir les heures de récupération d'Amélie et d'Agata ; le comité sera fermé aux clubs pendant 2 semaines de vacances de Noël.

La proposition est soumise en vote :

Voté à l'unanimité.

6. Tour des commissions.

Commission CDO :

Stéphane demande une réflexion à la commission sportive concernant la possibilité de programmer des rencontres le mercredi après-midi, le vendredi soir, le dimanche pour plus de disponibilités des arbitres.

La discussion s'engage.

Commission Sportive :

Aymeric signale les difficultés techniques sur E-marque V2.

Commission Finance :

Pierre confirme la subvention pour l'emploi de l'ANS de 6000€.

Les factures de la caisse de péréquation seront envoyées.

Commission Licences :

Confirmation de 1139 licenciés :

819 licences masculins,

319 féminines (soit une augmentation de 50%).

483 licences contacts.

Commission 3x3 :

Maxence nous informe de 28 équipes engagées.

Prochaine journée le 15 janvier à Seyne pour les U15 et U18 et le 16 janvier pour les U13 et 18 plus garçons et filles.

Commission technique :

Nathalie confirme la mise en place des premiers centres de perfectionnement qui sont normalement prévus sur les trois secteurs.

Briançon 5 inscrits, 12 inscrits à Veynes et 32 inscrits à Manosque.

L'évaluation de BF Jeunes aura lieu le 23 janvier 2022.

Les cahiers techniques sont en cours de validation.

La discussion s'engage.

Commission Minibasket :

Les nombreuses annulations des équipes sur les plateaux sont signalées suite au Covid et multiples cas contacts.

La discussion s'engage.

Fin de la réunion à 21h20.

La prochaine réunion est prévue le 19 janvier 2022 à 19h30.